# **Projet du Barreau – Accès-innovation**

# **1re étape de la demande**

# *La présente demande comporte deux parties. Vous remplissez la partie A et vous nous l’envoyez avant notre premier entretien. Nous remplissons la partie B lors de notre premier entretien ou immédiatement après. Vous aurez la possibilité de revoir et de modifier votre demande au complet avant de la finaliser.*

# **Partie A : Information de base**

*Les questions visent à nous donner un peu de contexte sur votre idée/produit de façon à avoir une conversation plus productive lors de notre premier entretien avec vous. Nous formulons ici les questions au futur, en supposant que la commercialisation de votre idée/produit n’a pas encore commencé. Cependant, si vous êtes déjà sur le marché, vous pouvez utiliser le présent dans vos réponses, le cas échéant.*

# **Parlez-nous de vous**

*Le projet Accès-innovation est ouvert à tous les types de fournisseurs de services juridiques — titulaires de permis d’avocat ou de parajuriste, non titulaires de permis, cabinets juridiques, entreprises ou organismes à but non lucratif. Le projet s’adresse à tous les fournisseurs qui cherchent à offrir des services juridiques aux consommateurs en recourant à la technologie.*

1. Veuillez décrire l’organisation qui fournira le service, y compris sa structure organisationnelle et l’expérience et les compétences des personnes clés qui jouent un rôle dans le service.

# **Parlez-nous de votre idée/produit/service**

*Le projet Accès-innovation tiendra compte des services à tous les stades de la création – depuis la conceptualisation initiale jusqu’à la mise en marché. Nous reconnaissons que, selon l’état de votre projet, vous pourriez ne pas être en mesure de répondre à certaines questions. Dans ce cas, vous pouvez répondre « ÀD ».*

1. Veuillez décrire le service que vous allez fournir. De quoi s’agit-il? De quelle aide juridique s’agit-il? Quelle est la technologie utilisée?
2. Quels résultats concrets votre service apportera-t-il aux utilisateurs? Par exemple, des ébauches de documents juridiques, des conseils juridiques écrits, de l’aide pour s’y retrouver dans une procédure juridique particulière, le traitement de règlements, etc.
3. Quel marché votre service cible-t-il? Qui l’utilisera? À quels besoins juridiques ou besoins des utilisateurs le service est-il censé répondre, et comment y répondra-t-il?
4. Les titulaires de permis du Barreau participeront-ils à la création du service/produit, nommément pour fournir des conseils afin d’assurer la fonctionnalité du produit, de veiller à ce qu’il soit conforme aux lois applicables et qu’il réponde aux besoins juridiques de vos utilisateurs?
	1. Dans l’affirmative, veuillez décrire le rôle des titulaires de permis dans la création du produit, et si vous les connaissez, indiquez quels titulaires de permis participent/participeront.
	2. Dans la négative, veuillez décrire comment/où vous obtiendrez les connaissances juridiques pour garantir que votre produit sera conforme à la loi et répondra aux besoins juridiques de vos utilisateurs.
5. Quel est votre modèle de revenu pour le service (p. ex., frais, abonnement, publicité, etc.)?
6. Veuillez décrire à quel stade de la création en est votre service. Avez-vous une date cible pour le lancement?
7. Veuillez décrire dans quelle mesure la prestation du service proposé pourrait porter atteinte aux règles et règlements administratifs du Barreau de l’Ontario, en précisant ces règles et règlements administratifs, si vous les connaissez. Si vous ne savez pas comment répondre à cette question, vous n’avez qu’à répondre « je ne sais pas » et nous nous ferons un plaisir d’en discuter avec vous lors de notre entretien.
8. Veuillez décrire les risques que vous avez relevés pour les utilisateurs de votre service et les mesures que vous prendrez pour les atténuer.
9. De votre point de vue, à quoi ressemble la réussite de votre service?
10. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez nous dire au sujet de votre demande à ce stade?

# **Partie B : Précisions sur la demande**

*Ainsi qu’il a été mentionné précédemment, nous remplirons cette partie lorsque nous discuterons plus en détail de votre demande pendant notre entretien. Pour le moment, nous vous invitons à lire les questions pour savoir à quoi vous attendre lorsque nous nous rencontrerons.*

1. Domaines du droit visés par le service.

|  |  |
| --- | --- |
| Domaines | Cochez  |
| Droit autochtone  | [ ]  |
| Droit administratif | [ ]  |
| Droit des ainés | [ ]  |
| Droit des assurances | [ ]  |
| Droit commercial/des sociétés | [ ]  |
| Droit constitutionnel/droits de la personne | [ ]  |
| Droit de la construction  | [ ]  |
| Contentieux civil | [ ]  |
| Droit criminel ou infractions provinciales (y compris les infractions au *Code de la route*) | [ ]  |
| Droit de la cybersécurité | [ ]  |
| Droit de l’éducation  | [ ]  |
| Droit des enfants et des jeunes | [ ]  |
| Droit de l’environnement | [ ]  |
| Droit de la faillite et de l’insolvabilité | [ ]  |
| Droit de la famille/matrimonial  | [ ]  |
| Droit fiscal | [ ]  |
| Droit de la franchise | [ ]  |
| Droit de l’immigration/de la citoyenneté/des réfugiés | [ ]  |
| Droit immobilier | [ ]  |
| Droit informatique | [ ]  |
| Location immobilière | [ ]  |
| Loi sur la protection des renseignements personnels | [ ]  |
| Droit municipal | [ ]  |
| Droit des organismes de bienfaisance et à but non lucratif | [ ]  |
| Droit du préjudice personnel | [ ]  |
| Droit de la propriété intellectuelle | [ ]  |
| Droit de la protection des consommateurs | [ ]  |
| Recours collectifs | [ ]  |
| Résolution extrajudiciaire des différends/Services de médiation | [ ]  |
| Droit de la santé | [ ]  |
| Droit de la sécurité professionnelle et de l’assurance contre les accidents du travail | [ ]  |
| Droit des successions, des testaments et des fiducies | [ ]  |
| Droit du travail/de l’emploi | [ ]  |
| Droit des valeurs mobilières | [ ]  |
| Autre (décrire)[Nota : Donner une description ici le cas échéant] | [ ]  |

1. Étendue de l’aide juridique que le service fournira (cochez toutes les cases qui pourraient s’appliquer).

|  |  |
| --- | --- |
| Description | Cochez |
| Information juridique — information générale sur le droit, les processus juridiques et le système judiciaire, qui ne vise pas les circonstances ni les objectifs particuliers d’une personne | [ ]  |
| Aide limitée – conseils juridiques sommaires | [ ]  |
| Aide limitée – remplir des documents/formulaires | [ ]  |
| Aide limitée – soutien à une négociation ou une opération | [ ]  |
| Aide limitée – communication juridique | [ ]  |
| Aide limitée – déposer des documents juridiques | [ ]  |
| Aide limitée – préparation/accompagnement dans le processus juridique | [ ]  |
| Aide accrue – préparation/négociation d’un règlement  | [ ]  |
| Aide accrue – négociation d’un règlement sans litige | [ ]  |
| Aide accrue – négociation d’un règlement avec litige  | [ ]  |
| Aide accrue – représentation dans une instance administrative ou judiciaire | [ ]  |
| Aide accrue – autre qu’une négociation de règlement, un litige ou une décision judiciaire ou administrative | [ ]  |
| Représentation complète et aide juridique | [ ]  |
| Renvoi à un(e) représentant(e) juridique | [ ]  |
| Autre (décrire)[Nota : Donner une description ici le cas échéant] | [ ]  |

1. Dans quel ressort entendez-vous exercer votre activité? Veuillez également préciser si vous avez obtenu, ou entendez obtenir un permis d’exploitation d’entreprise en Ontario.
2. Qu’est-ce qui rend votre service novateur?
3. Comment le service proposé améliore-t-il l’accès aux services juridiques ou l’accès à la justice?
4. Qu’est-ce qui rend le service proposé viable (c.-à-d. durable ou adaptable)?
5. Étapes du développement liées à votre organisation et au service que vous proposez.

\**Veuillez noter que ces étapes ne sont pas des facteurs d’approbation particuliers ; elles aident tout simplement l’équipe d’Accès-innovation à comprendre où en sont le demandeur et le service proposé. Certains demandeurs répondront probablement « non » à de nombreuses questions.*

|  |  |
| --- | --- |
| Étape | oui, non, s.o. |
| La demande de brevet, marque de commerce ou droit d’auteur est faite |  |
| Le demandeur engage ses propres fonds dans l’entreprise |  |
| La demande de financement est en cours auprès d’une entité externe |  |
| Un financement ou un investissement externe est obtenu |  |
| Des employés, notamment des gestionnaires, ont été recrutés et sont rémunérés  |  |
| L’équipe de démarrage est formée et organisée |  |
| L’équipe de direction comprend des experts en informatique, en gestion ou en droit |  |
| Au moins un fondateur ou employé s’est consacré à la création du service à temps plein pendant un an |  |
| L’organisation a un numéro de téléphone, courriel ou site Web  |  |
| Les fournitures et le matériel essentiels sont achetés |  |
| L’équipement principal est acheté ou loué |  |
| Des études de marché ont été faites pour le produit |  |
| Un plan d’affaires formel est en place |  |
| Des projections financières adéquates ont été préparées |  |
| L’entreprise est enregistrée |  |
| Les activités de commercialisation et de promotion ont commencé |  |
| L’organisation a une expérience dans la vente de produits ou de services juridiques innovants |  |
| Un prototype du système de prestation du produit ou du service a été mis au point |  |
| L’organisation a déjà fait des ventes ou produit des états financiers |  |